

# Madame Eliane Chemla (8h)

Conseiller d'État

## Cadre institutionnel français

### **Objectif**

Le cours est présenté de façon à tenter de créer un aller-retour constant entre l'expérience des élèves et les connaissances à acquérir : les institutions étant présentées par l'intervenant en partant de leur théorie et de leur organisation historique et juridique dans un premier temps, il s'agit dans un deuxième temps de comparer les objectifs de leurs promoteurs aux réalisations obtenues, de comprendre les évolutions en cours en fonction des modifications de la société française et du monde qui l'entoure, de cerner les nouvelles questions qui se posent et qui appellent de nouvelles critiques et de nouvelles réponses, et de confronter ces éléments aux questions et aux connaissances antérieures des élèves, qui ont tous une expérience pratique, sous un angle ou un autre, de la vie des institutions françaises.

### **1. La notion de constitution**

- Les pouvoirs dans une société démocratique
- Différents systèmes d'organisation des pouvoirs

### **2. Les constitutions de la France**

- La Constitution de l'An I : une constitution jamais appliquée
- La Constitution de la II<sup>e</sup> République
- Les Lois constitutionnelles de la III<sup>e</sup> République
- La IV<sup>e</sup> République
- La Constitution de la V<sup>e</sup> République
  - Circonstances historiques
  - Caractères de la Constitution de 1958
  - Dispositions importantes
  - Révisions principales
  - Organisation du texte

### **3. Le pouvoir exécutif**

- Organisation de l'administration sur le territoire
- Rôle et pouvoir des préfets
- Fonctionnement des services déconcentrés
- La réforme de l'Etat sur le territoire

### **4. Le pouvoir législatif**

- Naissance d'une loi (différentes sortes de lois)
- Vote d'une loi
- Contrôles sur le texte de la loi –modalités d'application